

Création des jardins familiaux : 14/10 au 13/11/19

Révision allégée du Plan local d'urbanisme (PLU) - Publié le 25/09/2019



Exemple de jardins familiaux.

Par délibération du conseil municipal d'Uzès du 4 avril 2019, la commune a lancé la procédure de **révision allégée du Plan local d'urbanisme (PLU)** dans le but de permettre la **création de jardins familiaux** sur la parcelle communale AE N° 289, située **quartier du Pas du loup à Uzès**.

Après la phase de concertation, la procédure administrative se poursuit avec la mise à l'enquête publique du dossier avant approbation.

➤ À l'issue de l'**enquête publique** qui se déroulera en mairie du **14 octobre au 13 novembre 2019 inclus**, le dossier, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui auront été formulés et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Les autorisations de construire pourront alors être accordées et les travaux de construction se dérouler pour une mise en service courant 2020.

Création des jardins familiaux - Liste des pièces

Projet de révision allégée avec examen conjoint du Plan local d'urbanisme.

Consulter et télécharger toutes les pièces du dossier administratif.

BORDEREAU DES PIECES

DOSSIER ADMINISTRATIF

Pièce n°1 - RAPPORT DE PRESENTATION DE LA REVISION ALLEGEE DU PLU : CREATION DE JARDINS FAMILIAUX

ANNEXES AU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)